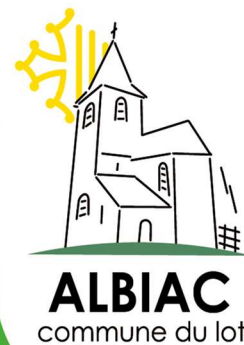


# L'écho d'albiac



N° 30 – Août 2023

## SOMMAIRE



### **Des maisons d'oiseaux dans La châtaigneraie**

#### **Page 1**

Le mot du Maire

#### **Page 2**

La vie du village

#### **Page 3**

Brèves albiacoises

Des nouvelles de nos Assos

#### **Page 4**

Événements estivaux

A vos agendas

## EDITO

Chères Albiacoises, Chers Albiacois,

Résilience. Ce mot souvent utilisé durant la période COVID prend toute sa signification aujourd'hui, notamment depuis le vote de la Loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets.

Résilience de nos sociétés à s'adapter au changement climatique et aux crises énergétiques.

Résilience de l'Etat, des Régions et surtout des Communes, premier maillon de notre organisation, qui nous oblige à mener de profondes réflexions dans plusieurs domaines tels que l'alimentation et les pratiques agricoles, les différents moyens de transport, l'habitat et l'occupation des sols etc.

C'est dans cet esprit, que le conseil municipal a élaboré le budget 2023 voté au mois d'avril dernier. Il est en effet respectueux de nos engagements vis-à-vis de nos concitoyens (à savoir sans augmentation d'impôts), même si l'Etat a augmenté de 7,1 % les bases, taux obtenu sur la moyenne de l'inflation des trois derniers trimestres de 2022.

Dans le cadre de la maîtrise des coûts d'énergie, nous avons pour projet de procéder à la rénovation énergétique de l'ensemble du bâtiment de la Salle des Fêtes, tout en procédant à un léger agrandissement afin de pouvoir stocker tables et chaises et ainsi disposer d'un peu plus d'espace dans les salles principales pour les manifestations. Les travaux prévus permettront, tant aux locataires des deux logements communaux et à la commune de réduire leurs consommations énergétiques. Pour mener à bien son projet, la Commune s'est adjointe l'aide de la Fédération d'Énergie du Lot.

Ainsi donc, nous façonnons petit à petit notre qualité de vie tout en intégrant ces enjeux économiques, sociaux, climatiques et environnementaux.

Nos associations jouent bien entendu un rôle majeur dans l'animation de la vie communautaire et cette année encore le Comité des Fêtes et l'Association ALBIUS VILLA se sont mobilisées, à travers différentes manifestations, pour fédérer grands et petits. L'Équipe municipale tient à les en remercier.

Je termine cet éditto pour renouveler nos condoléances aux familles qui ont perdu des êtres chers dans le courant de ce premier semestre et également souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi notre village pour y vivre.

Le Maire

## LA VIE DU VILLAGE

### ■ Vote des budgets

#### ➤ Budget communal

Le compte de gestion et le compte administratif de la Commune 2022 se présente comme suit :

- **164 578,70 € en dépenses**
- **189 558,96 € en recettes**

Avant de voter le budget principal, les élus ont voté les subventions allouées aux différentes associations pour un montant total de 1 000 €.

S'agissant des taxes locales, les taux s'établiront comme suit :

- Taxe foncière (bâti) : **35.36%**
- Taxe foncière (non bâti) : **150.07%**
- Taxe d'habitation RS : **9.20%**

Pour un montant prévisionnel 2023 au titre de la fiscalité directe locale de 31 817€.

Le projet de budget pour l'année 2023 s'équilibrera comme suit :

- **Section de fonctionnement : 128 045.26 €**
- **Section d'investissement à : 64 418.27 €**

Soit un budget cumulé de **192 463.53 €**

A noter que 2023, verra une forte augmentation de la participation de la commune aux frais scolaires des écoles maternelles et primaires des communes de Gramat et Aynac où sont scolarisés les enfants de la commune.

#### ➤ Budget Lotissement

A l'exception des emprunts, plus aucune opération ne s'effectue sur le budget annexe. Ainsi donc, le compte de gestion et le compte administratif se présentent comme suit :

- **48 505.62 € en dépenses**
- **36 269.26 € en recettes**
- **Excédent reporté n-1 : 30 268.72 €**

### ■ Les nouveaux tarifs de location de la salle des Fêtes

#### Pour les résidents de la commune :

Location de la salle : 80 €  
Location de la salle avec vaisselle : 100 €

#### Pour les résidents extérieurs

Location de la salle : 100 €  
Location de la salle avec vaisselle : 140 €  
A ces tarifs s'ajoute la consommation électrique

### ■ Point sur le PLUI (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)

Dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2023, il a été demandé aux 92 communes de :

- Finaliser la tâche sur les changements de destination des terrains et bâtiments,
- Finaliser la tâche sur les activités isolées,
- Compléter la tâche sur les emplacements réservés.

S'agissant de ce dernier point, les élus doivent mener une réflexion sur la création d'un nouveau cimetière. En effet, il ne reste plus, à ce jour, que 5 places disponibles dans le cimetière actuel, alors que la commune accueille et continuera d'accueillir dans les prochaines années sur son territoire de nouveaux habitants. Il est donc de notre responsabilité de prendre en compte ces éléments et mettre en œuvre les actions nécessaires pour que les Albiacois trouvent dans notre village tous les aménagements publics qui leur sont nécessaires.

### ■ Taux de rénovation énergétique de la salle des fêtes et des logements « La Marelle et le Préhaut »

Nous, les Elus locaux, sommes au cœur de la stratégie de transition énergétique mise en place par le Gouvernement dont deux des quatre piliers sont la sobriété et l'efficacité énergétique. Le plan de sobriété, en matière de réduction de nos consommations d'électricité et de gaz, nous a poussés à mener une réflexion sur l'état de nos bâtiments publics et logements communaux : L'isolation actuelle est-elle performante ? Les modes de chauffage sont-ils adaptés ? Quelles sont les améliorations à y apporter pour réduire encore plus nos consommations d'électricité, gaz et autres combustibles ?

Pour répondre à ces questions, la commune se fait accompagner par la Fédération d'Energie du Lot et de Quercy Energie qui ont fait un diagnostic de l'ensemble du bâtiment et qui nous proposeront plusieurs options pour atteindre nos objectifs. La présentation de l'étude se fera le 18 août prochain. Selon l'option qui sera retenue, la commune fera les demandes de subventions auprès de l'Etat, de la Région et du Département. Les travaux seront envisagés en 2024/2025 en fonction de l'avancement des dossiers.

## BREVES ALBIACOISES

### ■ Bienvenue aux nouveaux Albiacois

Deux nouvelles familles vont venir s'installer sur la commune d'ici le mois de septembre. Il s'agit de :

- Mme Jenifer DUBLANC et Mr Jérôme COUDERC
- Charly DUPUY et Lucie PAILLETTE et leur petit Samuel qui emménageront au Presbytère dès le 4 septembre

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre village. L'équipe municipale est bien entendu à leur disposition pour les aider pour toute information qui leur serait utile.

### ■ Les petits Albiacois sensibilisés à la biodiversité

La fête de Noël de l'année dernière a permis de réunir plus d'une dizaine d'enfants qui habitent maintenant Albiac. L'idée est venue à quelques bénévoles de les réunir à nouveau autour d'une activité tournée vers la biodiversité. C'est ainsi que les enfants, aidés de leurs parents, ont fait preuve d'imagination pour construire plusieurs maisons d'oiseaux qui ont été installées dans la Châtaigneraie.



*Les dernières petites retouches ont été réalisées sur place*



L'après-midi s'est terminée par un goûter.

## DES NOUVELLES DE NOS ASSOS

### ■ L'Association Albius Villa

Après avoir réuni les membres du bureau le vendredi 30 juin, l'Association Albius Villa a organisé, avec quelques uns de ses membres, une journée consacrée au nettoyage du lavoir et débroussaillage et désherbage du chemin de Bel Air en vue de la prochaine balade au coucher de soleil. Ils se sont retrouvés autour d'un barbecue convivial



L'association, qui suit également les travaux de restauration de la voûte céleste de l'église St Pierre d'Albiac, se chargera de vider la nef de l'église courant du mois d'août en prévision des travaux qui seront réalisés par l'entreprise Malbrel, programmés à la même période.

## ■ Le Comité des Fêtes

Cette année, le Comité des Fêtes a eu la mauvaise surprise de constater qu'un comité des fêtes voisin s'est positionné volontairement sur son week-end de fête votive (à savoir le 3<sup>e</sup> week-end du mois de juin) pour éviter de se retrouver avec d'autres fêtes votives qui lui auraient porté préjudice. Ce comportement entre villages voisins n'est pas acceptable et la Présidente du Comité des Fêtes d'Albiac l'a fait savoir aux intéressés. Néanmoins, la fête votive de notre village s'est très bien déroulée avec au programme, les aubades au cours desquelles des fleurs ont été offertes aux habitants, le traditionnel concours de pétanque qui a rassemblé, 17 équipes et une centaine de repas qui a été servie. La soirée s'est terminée par la retransmission de la finale du match de rugby et un bal disco

Nous profitons de ce bulletin municipal pour lancer un appel aux bénévoles afin de venir renforcer l'équipe actuelle pour l'organisation des prochaines fêtes. En effet, les événements que nos associations organisent sont là pour fédérer les Albiacois à travers des moments conviviaux.



*Fleurs offertes lors des aubades*



*Les équipes en place pour le concours de pétanque*

## ■ Balade au coucher du soleil

Malgré la pluie qui a pu décourager quelques uns, une soixantaine de marcheurs ont répondu présents, le jeudi 3 août dernier, pour effectuer une balade de 5 km à

travers la campagne albiacoise. Un verre de l'amitié clôturé la manifestation sous la halle.



## A VOS AGENDAS

**Dimanche 17 décembre 2023** : Noël des enfants d'Albiac

**L'ECHO D'ALBIAC** – Le bulletin municipal de votre commune – N° 30 – Août 2023

Publication semestrielle gratuite réalisée par la Mairie d'Albiac

**Directrice de la Publication et rédactrice** : Marie Berthoumieu

**Photothèque** : Maryscal

**Ont participé à ce numéro** : Marie Berthoumieu – Jérôme Landes - Maurice Andrieu – Christian Fabre – Marylène Harang - Alain Rougié,

Tirage : 70 – Distribution par boîtage & disponible à l'accueil de la Mairie

**NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE**